

Agen, mercredi 24 mai 2023

DOSSIER DE PRESSE

L'ÉLEVAGE ET LES SAVEURS LOCALES À L'HONNEUR À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Le samedi 10 juin 2023

Le Salon de l'élevage et des saveurs, co-organisé par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, se tiendra samedi 10 juin de 9h30 à minuit à l'Hôtel du Département à Agen.

Ce jour-là, le parc arboré et la cour d'honneur se transformeront en **vitrine du monde agricole lot-et-garonnais**. Ce **rendez-vous, familial et convivial, mais aussi professionnel**, permet de **valoriser tous les pans de l'agriculture, de l'élevage notamment, de la production à la transformation des produits**. C'est également l'occasion de **montrer l'agriculture lot-et-garonnaise comme un acteur économique majeur** du Lot-et-Garonne et composante forte de l'identité du département.

Au programme (voir le flyer en pièce jointe)

Cette journée est l'occasion de découvrir le métier d'agriculteur et le terroir lot-et-garonnais, à travers les animaux, l'élevage, les filières végétales et les saveurs locales.

- **9h30 à 12h :**
Concours bovins
Blondes d'Aquitaine et Prim'holstein
- **11h :**
Inauguration de la manifestation
- **13h à 23h :**
Restauration avec les producteurs du Marché des Producteurs de Pays
- **14h :**
Conférence « *Méthanisation agricole, une opportunité pour tous : éleveurs, céréaliers et acteurs du territoire* » par Territoire d'énergie Lot-et-Garonne
- **14h30 à 17h :**
Défilé des animaux
Spectacle équestre avec Élisaville, artiste équestre.
Remise des prix

Tout au long de la journée, animations gratuites en continu :

- Exposition de vaches de différentes races et d'animaux de la ferme (chevaux, cochons, lamas ...)
- Sculpture sur fruits et légumes
- Baptêmes à poneys
- Contes pour petits et grands
- Découverte de la vie d'une ruche
- Réalisation de masques pour enfants
- Stands des filières animales et végétales
- Dégustations

Une exposition photos « Anthropoules » et « À propos du marché de Boé » (série sur les maquignons) du **photographe Rémy Comment** sera visible sur les grilles de la cour et dans le parc de l'Hôtel du Département, en accès libre et gratuit. Expo visible du 4 au 10 juin.



Spectacles :

À partir de 17h30, la **batucada Batupagai** et **Les polissons de la chanson** rythmeront l'après-midi et la soirée. Pour rappel, le **Salon de l'élevage et des saveurs se déroule de 9h30 à minuit !**

Le Lot-et-Garonne, l'agriculture et l'élevage

Le Lot-et-Garonne est un département rural. C'est là son identité et sa force.

53% du territoire sont identifiés comme des espaces exclusivement consacrés à la production agricole. Mais la réalité est plus profonde car c'est 100% du territoire qui **vit à l'heure de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire.**

Le Lot-et-Garonne peut être fier :

- de présenter plus de 70 productions agricoles différentes
- d'être au 1^{er} rang national des producteurs de fraises, de prunes d'Ente, de noisettes, de kiwis, et en deuxième place pour la production de tomates, de tabac et d'aubergines.

En ce qui concerne l'élevage (données *Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne*), même si les filières sont dynamiques, la conjoncture reste difficile pour certaines d'entre elles.

La filière bovine est particulièrement exposée, que ce soit pour l'élevage viande ou l'élevage laitier.

La filière ovine est en essor avec des cours à la hausse.

La filière caprine est dynamique, avec un prix payé au producteur qui se maintient. Les laiteries spécialisées (que ce soit la Laiterie de la Lémance en Lot-et-Garonne ou d'autres laiteries limitrophes du département) accompagnent les installations et recherchent des nouveaux producteurs.

La filière volailles et palmipèdes est impactée de plein fouet par les difficultés rencontrées lors des épisodes de grippe aviaire.

Le maintien de l'élevage est un enjeu territorial. De sa pérennité dépendent de nombreux acteurs économiques. Il en va de l'équilibre même de l'espace rural et des paysages de nos campagnes.

Le plan de relance de l'élevage lancé par la Chambre d'Agriculture depuis 2019, a permis de donner une nouvelle dynamique en élevage en favorisant l'installation de 32 éleveurs de différentes races : bovins, ovins, caprins et porcins.

CHIFFRES CLES ÉLEVAGE (Source Agreste Recensement 2021) dans le département :

- Bovins viande : 650 éleveurs - 16 372 vaches allaitantes
- Bovins lait : 120 éleveurs - 7 642 vaches laitières
- Ovins : 115 éleveurs - 18 110 brebis
- Caprins : 50 éleveurs - 13 750 chèvres
- Volailles et palmipèdes : 390 éleveurs
- Porcins : 44 éleveurs - 25 090 porcs

Le soutien à l'élevage allaitant en race Blonde d'Aquitaine

Il s'agit d'une aide départementale à l'acquisition de mâles reproducteurs de qualité supérieure. Cette action s'intègre dans la volonté de privilégier un élevage de qualité en race Blonde d'Aquitaine dans son berceau d'origine, le territoire du Lot-et-Garonne. Le Département accorde pour cela une aide forfaitaire de 1 000 € par taureau reproducteur acquis.

Le Lot-et-Garonne et la place du bio

Le Lot-et-Garonne continue de jouer la carte d'une agriculture durable, de qualité, respectueuse de l'environnement, mais aussi de proximité. Une tactique qui dont l'essor est contrarié par la baisse de pouvoir d'achat des consommateurs, induisant une baisse des prix et de la demande.

En Lot-et-Garonne, la part de surface agricole utile (SAU) en Agriculture biologique est de **13,9%**. Le département est passé 2ème département de la Région car la Gironde (14,7%) déploie une très forte dynamique de conversion en viticulture en 2021-2022.

Le challenge du Lot-et-Garonne est de reconquérir sa place de numéro 1 !

Estimation 2022 : estimation Bio Nouvelle-Aquitaine, sur base des données Agence Bio.

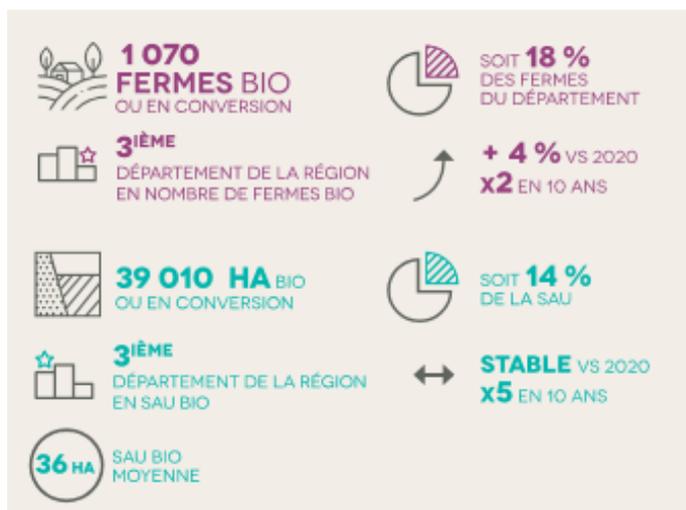
- 1 084 fermes bio, soit 18,7% de fermes bio
- Tendances 2023 : dynamique plus calme du fait du contexte

Les aides du Département à la filière bio

Le Département attribue une bonification de l'aide forfaitaire aux nouvelles installations d'agriculteurs qui choisissent le bio.

De 6 000 €, cette aide passe à 8 000 €.

La filière est relativement bien structurée en Lot-et-Garonne et s'appuie sur deux associations historiques **Agrobio 47** (pour l'amont de la filière) et **Interbio Nouvelle-Aquitaine** (pour l'aval et la transformation). **Le Département accompagne ces deux associations en leur attribuant des aides au fonctionnement.**



S'installer et transmettre en Lot-et-Garonne

Dans un contexte assez défavorable en France qui voit les cessations d'activités en hausse ces dernières années, le Lot-et-Garonne suit la tendance nationale malgré un **nombre de nouveaux installés** non négligeable. En 2022, on comptait 216 installations (contre 278 en 2021) avec une **moyenne d'âge de 35 ans**. La population des nouveaux installés se féminise : **27% sont des femmes**.

Les profils sont variés, avec **36 % des bénéficiaires de la DJA qui ne sont pas issus du monde agricole**. **L'agriculture biologique** perd du terrain auprès des porteurs de projet, face à la vente en circuit de proximité. En effet, si 60% d'entre eux envisagent ce mode de commercialisation, ils ne sont que 31% à opter pour un engagement Bio (total ou partiel) en 2022. Le Bio reste toutefois très important (42%) auprès des bénéficiaires de la DJA, même si ces derniers n'ont représenté que 43 dossiers validés sur les 216 installations de l'année. Les nouveaux installés sont de mieux en mieux formés, et le nombre de personnes au-delà de 40 ans qui s'engagent dans une reconversion professionnelle augmente d'année en année.

Les aides du Département à l'installation

La question de l'installation, de la reprise des exploitations et de l'acquisition du foncier est essentielle pour assurer la pérennité de l'activité agricole sur le territoire. Aussi, **le Département attribue, aux jeunes agriculteurs, une aide forfaitaire à l'installation** pour tout jeune agriculteur n'ayant pas atteint l'âge de 50 ans lors de sa première installation. Ce coup de pouce de 6 000€ est majoré à 8 000€ s'il s'agit d'une installation en agriculture biologique et porté à 10 000€ pour les installations à vocation d'élevage pastoral extensif.

Agrinove, la référence de l'agriculture de demain

Idéalement situé dans le Lot-et-Garonne, département rural par excellence, sur la commune de Nérac, à proximité d'un échangeur autoroutier, entre les métropoles de Bordeaux et de Toulouse, **Agrinove** a été imaginé dès 2010 pour **implanter en Lot-et-Garonne une technopole consacrée aux activités économiques nécessaires à l'agriculture**.

Les aides du Département pour l'agriculture de demain

Le **Département de Lot-et-Garonne** et **Albret Communauté**, regroupés en un Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais (SMDEN), composent la gouvernance d'Agrinove. Le budget du SMDEN, à hauteur de 560 000 € en 2022, est abondé hors subventions exceptionnelles, à **60% par le Département** et à **40% par la communauté de communes**.

Quelques élus lot-et-garonnais ont imaginé ce projet de technopole **dédié à l'amont agricole**. Il a été validé en 2012 dans le cadre du Schéma de développement économique du Département.

Les missions d'Agrinove sont les suivantes :

- Contribuer à l'agriculture de demain
- Valoriser les acteurs locaux

Agropole, la technopole dédiée à l'agroalimentaire

En aval de l'agriculture, et en lien avec elle, les industries agroalimentaires sont très présentes en Lot-et-Garonne. Le Conseil départemental est partenaire de **la seule technopole européenne spécialisée en agroalimentaire : l'Agropole**. Elle représente 106 entreprises et environ 2 745 emplois. Elle propose sur un même lieu de 60 hectares, toutes les conditions pour créer, développer et implanter les projets agroalimentaires. Elle met à disposition des porteurs de projets un incubateur et une pépinière d'entreprises comportant des bureaux et des unités de production modulables.

Le **Centre de ressources technologiques, Agrotec** a pour mission de soutenir l'innovation. Il est composé d'une plateforme technologique, d'un laboratoire d'analyses physico-chimiques, d'un laboratoire d'analyses sensorielles et d'une plateforme du futur pour les fruits et légumes.

Les autres actions départementales en faveur de l'agriculture, de l'environnement et de la biodiversité

Les aides à l'acquisition de matériel agricole partagé

Le Département a mis en place un régime d'aides à l'acquisition de matériel agricole réservé aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Les espaces remarquables de biodiversité

(ENS Espace naturel sensible et EAR Espace agricole remarquable)

Le Lot-et-Garonne compte 11 sites ENS et 3 EAR.

L'ENS du Rieucourt, 34 ha situés à proximité directe du Center Parcs Les landes de Gascogne, est le **premier ENS dont le Département est propriétaire**. Dans le cadre d'un plan de gestion pluriannuel, des actions de préservation et d'aménagement ont été engagées pour faire de cet ENS une espace accessible aux personnes à mobilité réduite et proposer une offre pédagogique aux visiteurs.

Le Département a également adopté en 2023 une nouvelle stratégie pour les 10 ans à venir avec pour ambition de **labelliser de nouveaux sites, améliorer encore la connaissance du patrimoine naturel** et mieux faire connaître les ENS du Lot-et-Garonne.

La plantation de haies

Le **Département soutient depuis plus de 25 ans la plantation de haies champêtres** dans le paysage rural et a aidé à **l'implantation de plus de 210 km de haies**. Rappelons que la haie favorise la biodiversité, limite l'érosion des sols, rythme le paysage. Sans être un pays bocager, il a toujours existé en Lot-et-Garonne, dans les vallées notamment, une présence discrète mais vivace de haies dites « bordières » (en bordure de champs).

En 2023 le Département a décidé d'accentuer encore la promotion et le soutien à la plantation de haie champêtres en vue de participer à une transition agroécologique rendue possible grâce à son partenariat avec la Chambre d'Agriculture, et l'appui des associations investies dans ce programme : l'Association Climatologique de Moyenne Garonne, la Fédération Départementale des Chasseurs et le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot.

CHIFFRES CLÉS (2015 – 2020) :

- 116 062 € d'aides départementales attribuées
- 35,5 km de haies plantées soit 5,9 km/an
- 112 planteurs aidés (11 publics et 101 privés)

Agr'Eau : le soutien à l'innovation agricole pour la conservation des sols et la gestion de l'eau

Pour répondre aux enjeux d'érosion, résultant de la mécanisation et de l'industrialisation des modes de travail de la terre, et imaginer une gestion des ressources en eau plus responsable, l'Association française d'agroforesterie (AFAF) a développé le programme Agr'Eau.

Le Département a choisi de soutenir depuis 2015 la déclinaison en Lot-et-Garonne de ce programme de promotion de l'agroécologie, avec le soutien technique de la Chambre d'Agriculture. Ce programme de recherche, d'expérimentation et de capitalisation des bonnes pratiques, consiste à développer la couverture permanente des sols et à valoriser la biomasse via l'agroforesterie considérant qu'il rentre dans la droite ligne de la transition écologique soutenue par le Département.

Le plan pour une apiculture durable

Voté en 2017, ce plan impulsé par la Département, a vocation à **soutenir une filière apicole en difficulté, à sensibiliser le plus grand nombre au rôle essentiel des pollinisateurs** et à la nécessité de les protéger. Il implique largement l'ensemble des acteurs locaux : **syndicat des apiculteurs, éducation nationale et enseignement agricole, rucher école, organismes de recherche, collectivités, particuliers, instances sanitaires...**

Le plan comporte 5 axes et une trentaine d'actions pour aider à la structuration de la filière, former les apiculteurs et les aider à leur installation, améliorer la connaissance scientifique, sensibiliser à l'importance de l'abeille dans les écosystèmes et l'économie, réfléchir à la possibilité d'un api-tourisme en Lot-et-Garonne.

La **filière apicole est mise en avant chaque année** au mois de janvier, sur tout le territoire, lors de la Semaine du miel, rendez-vous désormais bien connu des lot-et-garonnais. Les partenariats se sont multipliés au cours des différentes éditions (restaurants, boulangeries, librairies, cinéma, artistes locaux, randonneurs, collèges...) et cette semaine se conclut par un grand Marché au miel à l'Hôtel du Département.

Contacts presse :

**Matthieu Stievet, Directeur de la Communication du
Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

**Bénédicte de Flaujac, Responsable Communication &
Marketing - Relations Presse - Campagnes 47**
Tél. : 06 76 03 02 26 / benedicte.flaujac@cda47.fr

